



**Délibération**  
**du Comité de l'Eau et de la Biodiversité**  
**de la Martinique**  
**N° 2021-05**

La Présidente

Assemblée plénière du 22 avril 2021

**Demandant que le CEB puisse donner un avis sur le Schéma directeur d'irrigation de Martinique**

L'an deux mille vingt et un et le jeudi vingt deux avril à neuf heures s'est tenue en visioconférence la réunion plénière du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique.

**Membres présents :**

- Mme Marie-France TOUL, présidente du CEB, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Maryse PLANTIN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Christian PALIN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Emile GONIER, représentant des collectivités territoriales,
- M. Emile GABRIEL, représentant des collectivités territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- M. Maurice MONTEZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,
- M. Stéphane JÉRÉMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Arlette VIRASSAMY, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Angèle DAIRE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- Mme Anne-Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- M. Christophe GROS jusqu'à 10h30 puis Mme Stéphanie DEPOORTER, représentant le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- Mme Magali JULIEN, représentant le directeur de l'ARS,
- M. Michel TANASI, représentant la directrice de l'ONF Martinique,
- M. Emmanuel THOUARD, délégué de l'IFREMER Antilles,

**Membres ayant donné pouvoir :**

- Mme Nadine RENARD, représentant des collectivités territoriales, à Mme Marie-France TOUL,
- M. Jean-Baptiste ROTSEN, représentant des collectivités territoriales, à M. Christian PALIN,
- M. Antoine POUSSIER, représentant le préfet de Martinique, à M. Philippe QUEMART,
- M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer, à la DEAL
- Mme Sophie BOUYER, directrice de la DAAF, à l'ONF

**Membres excusés :**

- M. Marcelin NADEAU, représentant des collectivités territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Nina GRUBO, représentant la chambre de commerce et d'industrie,
- M. Roland CATIMEL, représentant des distributeurs d'eau,
- M. Pierre COQUELET, représentant le DG de l'Office français de la biodiversité,
- Mme Marie-Michèle MOREAU, représentante du CELRL.

**Membres absents :**

- M. Charles JOSEPH-ANGELIQUE, représentant des collectivités territoriales,
- M. Charles André MENCE, représentant des collectivités territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des collectivités territoriales,
- M. Fred SAMOT, représentant des collectivités territoriales,
- M. André LESUEUR, représentant des collectivités territoriales,
- M. Luc JOUYE de GRANDMAISON, représentant des collectivités territoriales,
- M. Hugues TOUSSAY, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,

**Assistait de droit :**

- Mme Michela ADIN – directrice générale de l'Office de l'eau – ODE.

**Invités permanents :**

- Mme Danielle MARIE-LOUISE, directrice grand cycle de CAP Nord,
- M. Axel VILLARD-MAUREL, chef de service du contrat de la grande baie Martinique, CACEM,
- Mme Arielle PRIAM, représentante du service eau de la CTM.

**Assistaient :**

M. Philip EADIE – CCIM ; Mme Sylvie MERINE – CTM ; Mme Valery VEILLEUR – CTM ; M. Jean-Michel ALMONT – CACEM ; M. Gerald BRINGTOWN – CAP Nord ; M. Ludovic LOUIS – CAP Nord ; M. Loïc MANGEOT – ODE ; Mme Gaëlle HIÉLARD – ODE ; Mme Mélissa BOCALY – ODE ; M. Lucas PELUS – ODE ; M. Jean-Michel POUTIER – DEAL ; Mme Julie GRESSER – DEAL ; Mme Karine PLATON – DEAL ; M. Jean-Noël DEGRACE – Météo France ; M. Rémi DECLERCQ – Ecofilae ; M. Victor DAVID – IRD ; Personnel support de la visioconférence - CTM.

**Vu** la directive-cadre sur l'eau 2000/60/CE du 21 octobre 2000 ;

**Vu** le code de l'environnement et notamment l'article L213-13-1 ;

**Vu** la présentation par la CTM des actions en cours pour la réalisation du schéma directeur d'irrigation de Martinique ;

**Vu** les résultats des votes des membres votants présents et représentés ;

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité,

## D É C I D E

Article 1 : De demander à la Collectivité Territoriale de Martinique de bien vouloir l'informer au fur et à mesure de l'avancée du schéma directeur d'irrigation sur le territoire de la Martinique et de le consulter sur celui-ci.

Ainsi délibéré et adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière en sa séance du 22 avril 2021.

**La Présidente du**

**Comité de l'Eau et de la Biodiversité**

  
**Marie-France TOUL**

